

756 - L'avènement du Ramadan et le jeûne du non musulman

La question

Une femme non musulmane voudrait connaître le début du Ramadan et s'il lui est possible de jeûner avec les musulmans.

La réponse détaillée

Louanges à Allah

Votre intérêt pour le mois béni de Ramadan qui vous pousse à demander la date de son entrée est très appréciable. Il indique l'influence que vous avez subi de cette grande pratique cultuelle islamique qui consiste à s'abstenir de manger, de boire et d'avoir des rapports intimes depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil durant les jours de ce mois.

S'agissant de la date de son avènement, j'espère que vous savez déjà que nous, musulmans, suivons des pratiques rituelles liées à un indice évident et tangible. L'indice visible non fondé sur le calcul c'est la vision du croissant lunaire. Quand nous la voyons nous-mêmes et quand un homme sûr la voit, tous les membres de la communauté musulmane doivent se mettre à jeûner les journées de ce mois, et ce, jusqu'à l'apparition du croissant lunaire marquant l'arrivée de Shawwal, mois qui suit le Ramadan. Ce qui signifie la fin de celui-ci.

Le mois du calendrier lunaire compte tantôt 29 jours tantôt 30 selon la vision du preuve matérielle tangible que constitue le croissant lunaire.

Puisse que vous désirez participer au jeûne prescrit par l'Islam, sachez que cette pratique n'est ni utile ni agréable à Allah si elle n'émane pas de quelqu'un qui a embrassé la religion. Pour se convertir à l'Islam, il faut prononcer les deux attestations : attester qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que Muhammad est le Messager d'Allah. Une fois musulman, on peut valablement se livrer à toutes les pratiques établies par Allah.

Nous vous invitons, puisque vous aimez les vertus, à vous convertir à l'Islam pour obtenir le bonheur d'ici-bas et celui de l'au-delà, et nous vous promettions une vie heureuse, une foi solide et une bonne existence à l'ombre de cette religion. Nous demandons à Allah de vous protéger.